

**AUTO-MOTO-ECOLE LES ARCADES**

**ZC - 85 rue Raymond Poincaré**

**54136 BOUXIERES-AUX-DAMES**

**Agrément : E160 540 003 0 - Siret : 819 028 291 00014 - N° Déclaration d'Activité : 44540355254**

**Objet : Inscription dans l'établissement de conduite de candidat libre ou venant d'autres établissements**

Les documents peuvent-être scannés dans nos locaux afin d'une meilleure résolution et les bonnes caractéristiques pour la transmission à l'ANTS. Ils peuvent également être transmis par mail ([automotoecolelesarcades@gmail.com](mailto:automotoecolelesarcades@gmail.com)) mais obligatoirement avec ces caractéristiques : Le document complet et en recto-verso ; en fichier pdf ; en couleurs ; 600 dpi minimum de résolution ; un document par fichier.

Nous vous rappelons que pour un traitement rapide de l'inscription de l'élève à la formation ou à un permis de conduire, il convient de fournir la totalité des documents en un seul rendez-vous. Sans la totalité, le secrétariat devra refuser les pièces pour un meilleur traitement du dossier. Ci-dessous les pièces demandées :

- Un justificatif d'identité (recto-verso) du ou de la candidat(e) et celui du détenteur de l'autorité parentale si le ou la candidat(e) est un(e) mineur(e),
- Un permis de conduire (recto-verso) si le ou la candidat(e) passe un nouveau permis,
- Deux enveloppes A5 (minimum 50 g) prêt-à-poster sans nom ni adresse,
- Un justificatif de domicile (**facture** EDF ou téléphone, etc.) de moins de 6 mois et le justificatif d'identité (recto-verso) de l'hébergeur si le ou la candidat(e) ne peut pas fournir de justificatif de domicile à son nom et prénom. Les attestations de titulaire de contrat EDF ou documents similaires ne sont pas recevables par l'ANTS,
- Une Attestation d'hébergement (exemple en pièce jointe) si le justificatif de domicile n'est pas au nom et prénom du ou de la candidat(e),
- Une plaquette photo numérique d'identité avec signature au format **E-Photo** (exemple en pièce jointe) chez un photographe ou à un photomaton devant être **Agréé ANTS**,
- Une adresse de boîte mail (non utilisée pour une inscription sur ANTS ou celle utilisée pour cette inscription de permis) et un numéro de téléphone portable,

**AUTO-MOTO-ECOLE LES ARCADES**

**ZC - 85 rue Raymond Poincaré**

**54136 BOUXIERES-AUX-DAMES**

**Agrément : E160 540 003 0 - Siret : 819 028 291 00014 - N° Déclaration d'Activité : 44540355254**

- La demande de permis de conduire type Cerfa 02 (validé par la préfecture pour le ou la candidate inscrite avant 2016) ou l'Attestation d'inscription au permis de conduire (demande faite sur le site de l'ANTS) sur lequel est inscrit votre numéro **NEPH**,
- Si obtention de l'ETG (Examen Théorique Général pour le code de la route) ou l'ETM (Examen Théorique Motocyclette), le document intégral stipulant l'obtention par le centre d'examen agréé,
- Le document certifié de réalisation des leçons de conduite faites dans un autre établissement de conduite et de sécurité routière, ainsi que le ou les résultats de tous les examens dans le ou les établissements précédents.

Une fois la totalité des documents en possession du secrétariat, il procédera à l'inscription avec l'élève ou son représentant pour valider les informations du dossier. Le secrétariat aura pour procuration de gérer le dossier de l'élève administrativement pour création de demande ANTS et RDV Permis, etc. C'est pourquoi, nous vous demandons d'être attentif aux documents demandés pour un meilleur traitement. Une fois l'inscription terminée le ou la candidate devra se rendre sur le site RDVPermis afin de révoquer le mandat d'inscription à l'examen pratique de son ancien établissement de conduite.

Merci de votre compréhension.

**Le Secrétariat**